

Guide pratique « Démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) » - Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Edition 2015

01/03/2015

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent la première cause de maladie professionnelle reconnue. Ils sont définis comme « un ensemble d'affection péri-articulaires qui peuvent affecter diverses structures des membres supérieurs, inférieurs et du dos : tendons, muscles, articulations, nerfs et système vasculaire. Ce guide pratique destiné à accompagner les employeurs publics dans la mise en place d'un dispositif de prévention des TMS efficace et durable.